

846

GRAISSE CONDUCTRICE DE CARBONE

Fiche de Données de Sécurité

Section 1 : Identification

Identificateur de Produit et Autres Moyens d'Identification

Identificateur de Produit : 846**Autres Moyens d'Identification :** Graisse Conductrice de Carbone / Carbon Conductive Grease**N° de Pièces Connexes :** 846-80G, 846-1P, 846-1G, 846-3.78L, 846-18.9L

Usage Recommandé et Restrictions d'Utilisation du Produit Chimique

Usage : Graisse électriquement conductrice**Usage contre-indiqué :** Éviter les usages qui risquent l'aérosolisation

Données Relatives au Fabricant ou Fournisseur

Fabricant

MG Chemicals
1210 Corporate Drive
Burlington, Ontario L7L 5R6
CANADA

MG Chemicals (Siège social)
9347-193 Street
Surrey, British Columbia V4N 4E7
CANADA

Téléphone : +1-800-340-0772**FAX :** +1-800-340-0773**COURRIEL :** support@mgchemicals.com**WEB :** www.mgchemicals.com**Téléphone :** +1-905-331-1396**FAX :** +1-905-331-2682**COURRIEL :** info@mgchemicals.com**COURRIEL (Personne Compétente):** fds@mgchemicals.com

Numéro de Téléphone en Cas d'Urgence

Pour les incidents avec des matériaux dangereux SEULEMENT (fuites, déversements, incendies, expositions ou accidents)USA ou CANADA—Appeler Verisk 3E au **+1-866-519-4752** or **+1-760-476-3962**

(Code d'accès : 335388)

Pour les urgences impliquant le transport de marchandises dangereuses; 24 h/24, 7 j/7CANADA—Appeler CANUTEC à frais virer au **+1-613-996-6666** ou par cellulaire ***666**

846
GRAISSE CONDUCTRICE DE CARBONE
Section 2 : Identification des Dangers
Classification des Matériaux Chimiques Dangereux
Catégories SGH

Ce produit ne répond pas aux critères de classification du HCS 2012 ou du SIMDUT 2015.

Éléments d'Étiquette

Mention	<i>Aucune Mention Mandaté</i>
Symboles	Mention de Danger
<i>Aucun Symbole Mandaté</i>	Aucune

Dangers Non Classifiés Ailleurs

Autres Critères	Mention de Danger/ Conseils de Prudence	Mention	Symboles
Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

Section 3 : Composition/Information sur les Ingrédients

No. CAS	Nom Chimique	%(Poids)
63148-62-9	diméthylpolysiloxane	80%
1333-86-4	noir de carbone	20%

a) Composant non dangereux

846

GRAISSE CONDUCTRICE DE CARBONE**Section 4 : Premiers Soins***Condition d'Exposition**Code SGH: Conseils de Prudence***EN CAS DE CONTACT
AVEC LA PEAU**

P302 + P352

Symptômes Immédiat

faible toxicité—sans symptômes ou effets néfastes connus

Intervention

Laver abondamment à l'eau.

EN CAS D'INHALATION

P304 + P340 (Voie d'exposition peu probable sous conditions d'utilisation normales)

Symptômes Immédiat

faible toxicité—sans symptômes ou effets néfastes connus

Intervention

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

**EN CAS DE CONTACT
AVEC LES YEUX**

P305 + P351 + P338

Symptômes Immédiat

faible toxicité : rougeur, irritation légère

Intervention

Rincer avec précaution avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer.

EN CAS D'INGESTION

P301 + P330, P331, P314

Symptômes Immédiat

faible toxicité—sans symptômes ou effets néfastes connus

Intervention

Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.

Section 5 : Mesures à Prendre en Cas d'Incendie**Moyens
d'extinctions**

En cas d'incendie : Utiliser des agents extincteurs appropriés pour les matières environnantes.

**Danger
Spécifiques**

À des températures supérieures à 150 °C [302 °F], du formaldéhyde peut être généré en présence d'oxygène. Le formaldéhyde est classé comme un cancérigène pour l'homme, un sensibilisant cutané et respiratoire, et comme un irritant pour les yeux et la gorge.

**Produits de
Combustion**Produit des oxydes de carbone (CO, CO₂), de l'oxyde de silicone (SiO₂) et formaldéhyde.**Pompier**

Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète.

846**GRAISSE CONDUCTRICE DE CARBONE****Section 6 : Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentel****Protection Individuelle**

Voir l'équipement de protection individuelle dans la Section 8.

Précautions à Prendre pour l'Intervention

Éviter de respirer les vapeurs/vapeurs. Enlever ou tenir à l'écart toutes sources d'ignition ou de températures extrêmes.

Précautions pour l'Environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Méthode de Confinement

Sans objet — pas aisément apte à l'écoulement

Méthode de Nettoyage

Ce produit rend les surfaces glissantes, et doit être soigneusement nettoyé. Collecter le déversement de graisse dans un contenant chimiquement résistant. Essuyer les résidus avec une serviette de papier et placer la serviette sale dans le contenant. Utiliser de l'eau et du savon nettoyer les résidus.

Méthode d'Élimination

Éliminer le contenu selon les conseils dans la Section 13.

Section 7 : Manutention et Stockage**Prévention**

Tenir hors portée des enfants.

Manutention

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

Se laver soigneusement les mains après manipulation.

Stockage

Conserver dans un endroit sec et propre, loin des substances incompatibles.

846

GRAISSE CONDUCTRICE DE CARBONE

Section 8 : Contrôle de l'Exposition/Protection Individuelle

Substances Ayant des Limites d'Expositions Professionnelle

Nom chimique	Pays/Provinces	Limite d'Exposition Admissible (PEL)	Limite d'Exposition à Court Terme (LECT)
noir de carbone ^{a)}	ACGIH	3.5 mg/m ³	Non établi
	U.S.A OSHA PEL	3.5 mg/m ³	Non établi
	Canada AB	3.5 mg/m ³	Non établi
	Canada BC	3 mg/m ³	Non établi
	Canada ON	3.5 mg/m ³	Non établi
	Canada QC	3.5 mg/m ³	Non établi

Note : Les limites d'exposition d'ACGIH¹, d'OSHA (Table Z-1), et des provinces canadiennes furent consultées. Les limites de la base de données RTECS² et des FDS des fournisseurs furent également consultées. Les limites d'exposition à court terme (LECT) sont généralement pour 15 min et limites à long terme d'exposition admissible (PEL) pour 8 h.

a) Poussière respirable

Paramètres de Contrôles

Ventilation

Maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition en milieu de travail [LEMT].

Puisque la poussière de noir de carbone est liée à la matrice de graisse, il ne présente pas de danger d'inhalation dans l'air sous conditions d'utilisation normale ou pour des situations d'urgence prévisibles.

Suite de section sur la page suivante

846

GRAISSE CONDUCTRICE DE CARBONE**Equipment de Protection Individuelle**

- Protection des yeux** Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes monocoques de sécurité appropriées.
- RECOMMANDATION :** Veiller à ce que les lunettes ont des écrans latéraux de protection.
- Protection de la Peau** En cas de contact probable, porter des gants de protection en caoutchouc butyle, néoprène, ou d'autres gants jetables résistant aux produits chimiques.
- Pour des contacts occasionnels, porter des gants de nitrile, de de PVA ou d'autres gants jetables résistant aux produits chimiques.
- Protection Respiratoire** Pour surexposition jusqu'à 10 x LEMT de vapeurs, porter un respirateur comme un demi-masque respiratoire avec cartouches pour vapeurs organiques.
- Au-dessus de 10 x LEMT, utilisez un appareil respiratoire à pression positive avec à alimentation d'air ou un appareil respiratoire autonome.
- RECOMMANDATION :** Consulter un détaillant ou fabricant pour vous assurer que la cartouche du masque faciale ou demi-masque est conforme aux normes NIOSH (É.-U.) pour ingrédient répertorié dans la Section 3. L'appareil devrait être ajusté pour l'employer par un expert.

Hygiène Préventives

Lavez vos mains soigneusement après l'usage du produit.

846
GRAISSE CONDUCTRICE DE CARBONE
Section 9 : Propriétés Physiques et Chimiques

État Physique	Liquide	Limite Inférieure d'Inflammabilité	Pas disponible
Apparence	Graisse noire	Limite Supérieure d'Inflammabilité	Pas disponible
Odeur	Pas disponible	Pression de Vapeur @ 20 °C	0.13 kPa [1 mmHg]
Seuil d'Odeur	Pas disponible	Densité de Vapeur	Pas disponible
pH	Pas disponible	Densité Relative @25 °C	1.1
Point de Fusion/ Point de Congélation	Pas disponible	Solubilité Dans l'Eau	Insoluble
Point Initial d'Ébullition	>200 °C [392 °F]	Coefficient de Partage n-octanol/eau	Pas disponible
Point d'Éclair ^{a)}	300 °C [572 °F]	Température d'Auto-inflammation	Pas disponible
Taux d'Évaporation	<1 (ButAc =1)	Température de Décomposition	Pas disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet	Viscosité @25 °C	570 000 cSt

a) Coupe ouverte Cleveland

Section 10 : Stabilité et Réactivité

Réactivité	Pas disponible
Stabilité chimique	Stable sous les conditions de température et de pression normale
Conditions à éviter	Flammes nues, températures excessives, et substances incompatibles
Matériaux Incompatibles	Oxydants forts, acides forts
Polymérisation	Ne se produira pas
Produits de Décomposition	Ne se décompose pas sous des conditions normales. Pour les produits de décompositions thermiques, voir les produits de combustion dans la Section 5.

846

GRAISSE CONDUCTRICE DE CARBONE

Section 11 : Données Toxicologiques

Sommaire des Effets et Symptômes par Voies d'Exposition

Yeux	faible toxicité : susceptible de provoquer une rougeur ou irritation légère
Peau	faible toxicité—sans symptômes ou effets néfastes connus
Inhalation	faible toxicité—sans symptômes ou effets néfastes connus
Ingestion	faible toxicité—sans symptômes ou effets néfastes connus
Chronique	faible toxicité—sans symptômes ou effets néfastes connus

Toxicité Aiguë (Concentrations et Doses Létales)

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermique	CL50 inhalation
diméthylpolysiloxane	>5 000 g/kg Rat	>10 000 mg/kg Lapin	>535 mg/L Rat
noir de carbone	>15 000 g/kg Rat	>3 g/kg Lapin	Pas disponible

Note : Les limites toxicologiques de la base de données RTECS² et d'ECHA furent consultées.
Les données des FDS des fournisseurs furent aussi consultées.

Autre Effets Toxiques

Corrosion/irritation de la peau	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions/irritation des yeux	Susceptible de provoquer une irritation légère
Sensibilisation respiratoire et de la peau (risque de réactions allergiques)	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Suite de section sur la page suivante

846**GRAISSE CONDUCTRICE DE CARBONE****Cancérogénicité**
(risque de cancer)

Le noir de carbone [1333-86-4] peut-être cancérogène par des voies respiratoires en vertu des critères du SIMDUT.

Because the carbon black is bound in the liquid mixture, it is not available as an airborne hazard (dust) under normal use.

noir de carbone [1333-86-4]

Groupe 2B – L'agent est peut-être cancérogène pour l'homme

A4—Non classable comme cancérogène pour l'humain

CA Prop 65: répertorié comme carcinogène (aéroporté, comme particules non liées de taille respirable)

NTP: non listé

Mutagénicité (risque d'effet génétique héréditaire)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction
(risque de stérilité ou d'effet sur les fonctions reproductives)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Tératogénicité
(risque pour la malformation des fœtus)

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxique pour certains organes cibles – exposition unique

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxique pour certains organes cibles – exposition répétées

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger d'aspiration

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Il n'y a pas de composant de catégorie 1; et la viscosité cinématique du mélange est de >20.5 mm²/s à 40 °C.

846**GRAISSE CONDUCTRICE DE CARBONE****Section 12 : Données Écologiques**

Les classifications écologiques sont basées sur les critères du Code IMDG/SGH en conjonction avec les données d'écotoxicité de nos fournisseurs, de la base de données enregistrées de l'agence européenne pour les produits chimiques (<http://echa.europa.eu>), et d'autres sources fiables.

Selon les données disponibles, ni le diméthylpolysiloxane ni noir de carbone ne sont classés comme substances toxiques pour l'environnement selon les critères SGH.

Écotoxicité Aiguë

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Écotoxicité Chronique

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Biodégradation

Pas disponible

Bioaccumulation

Pas disponible

Autres Effets

Contenu de Composé Organique Volatile (COV) réglementé selon les autorités Américaines (EPA) et Canadiennes (LCPE).

COV avec l'exemption de pression de vapeur faible= 0% [0 g/L]

Section 13 : Données sur l'Élimination

Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

846**GRAISSE CONDUCTRICE DE CARBONE****Section 14 : Information Relatives au Transport****Voie Terrestre**

Référez aux Règlements TMD (Règlementation Canadienne sur le Transport des Marchandises Dangereuses) et **É.-U. US DOT 49 CFR** (Parties 100 à 185).

Non Réglementé

Voie Aérienne

Référez aux Règlements sur le Transport des Marchandises Dangereuses de l'ICAO-IATA.

Non Réglementé

Voie Maritime

Référez au Règlement IMDG.

Non Réglementé

Section 15 : Information sur la Réglementation**Canada****Liste Intérieure des Substances (LIS) / Liste Extérieure des Substances (LES)**

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS.

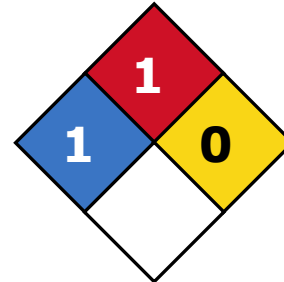
Loi sur les Produits Dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3)

La fiche de données et l'étiquetage sont conformes aux exigences de la loi sur les produits dangereux et du SIMDUT 2015.

Suite de section sur la page suivante

846**GRAISSE CONDUCTRICE DE CARBONE****USA****Autres Classifications****Codes® HMIS**

SANTÉ :	* 1
INFLAMMABILITÉ :	1
RISQUE PHYSIQUE :	0
PROTECTION PERSONELLE :	

CODES 704 NFPA®

Légende pour le niveau de risque HMIS et NFPA :

0 (Minime ou non-existant) ; 1 (Léger) ; 2 (Modéré) ; 3 (Sérieux) ; 4 (Sévère)

CAA (Clean Air Act, USA)

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 1.

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 2.

Ce produit ne contient pas de substances répertoriées comme des polluants atmosphériques dangereux.

EPCRA (Emergency Planning and Community Right to Know Act, USA, 40 CFR 372.45)

Ce produit ne contient pas de substances qui sont assujetties aux exigences de déclaration de la section « 313 Title III of the SARA of 1986 and 40 CFR part 372 ».

TSCA (Toxic Substances Control Act of 1976, USA)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

California Proposition 65 (Ingrédients chimiques reconnus pour leurs effets cancérigènes ou toxicité reproductive, É.-U.).

Ce produit contient du noir de carbone, mais il est lié et l'exposition dans des conditions normales d'utilisations sont en dessous du seuil Safe Harbor.

Suite de section sur la page suivante

846**GRAISSE CONDUCTRICE DE CARBONE****Europe****RoHS** (Restriction of Hazardous Substances Directive)

Ce produit ne contient pas de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), de polybromobiphényles (PBDE), de phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP), de phtalate de benzyle et de butyle (BBP), de phtalate de dibutyle (DBP), ou de phtalate de diisobutyle (DIBP) et est conforme à la réglementation européenne RoHS.

WEEE (Waste Electrical and Electronic Equipment Directive)

Ce produit n'est pas une pièce électrique ou un équipement électronique, et donc n'est pas régi par cette réglementation.

Section 16 : Autres Informations

Préparé par le Département des Affaires Réglementaires

Date de Révision 05 mars 2020

Annule et Remplace 25 juillet 2018

Changement Effectué : Changement de numéro de téléphone en cas d'urgence.

Références

1) ACGIH 2017 TLVs and BEIs: Based on the documentation of the threshold limit values for chemical substances and physical agents & biological exposure indices, American Conference of Governmental of Industrial Hygienist Cincinnati, OH (2017).

2) Toutes les données toxicologiques furent vérifiées contre le registre de données sur la toxicité RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances®)

Suite de section sur la page suivante

846**GRAISSE CONDUCTRICE DE CARBONE****Abréviations**

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (USA)
C.I.R.C	Centre International de Recherche sur le Cancer (en anglais = IARC)
CL50	Concentration Létal 50% (en anglais = LC50)
CLmin	Concentration Létal Minimal <i>Publiée</i> (en anglais = LCLo)
COV	Composés Organiques Volatils (en anglais = VOC)
CTmin	Concentration Toxique Minimale <i>Publiée</i> (en anglais = TCLo)
CE50	Concentration effective médiane (en anglais = EC50)
FDS	Fiche de Données de Sécurité
DL50	Dose Létal 50% (en anglais = LD50)
MPT	Moyenne Pondérée sur le Temps (en anglais = TWA)
NTP	National Toxicology Program (en français = Programme de Toxicologie National)
LEMT	Limite d'exposition en milieu de travail (en anglais = OEL)
LECT	Limite d'Exposition à Court Terme (en anglais = STEL)
PEL	Limite d'Exposition Admissible
REL	NIOSH Recommended Exposure Limite (en français = Limite d'Exposition Recommandée)
SGH	Système Général Harmonisé de Classification et d'Étiquetages des Produits Chimiques (en anglais = GHS)
NTP	National Toxicology Program

Questions Techniques Contacter nous avec toutes questions, suggestion d'amélioration, ou problèmes avec ce produit. Des notes d'application, instructions, et FAQ se trouve à www.mgchemicals.com.

Courriel : support@mgchemicals.com

Téléphone : 1-905-331-1396

Adresses*Fabrication & Support*

1210 Corporate Drive
Burlington, Ontario, Canada
L7L 5R6

Siège Social

9347-193rd Street
Surrey, British Columbia, Canada
V4N 4E7

Désistement

Cette fiche de données de sécurité est offerte à titre d'information. M.G. Chemicals, Inc. croit que l'information qu'elle contient est correcte et basée sur des sources fiables, mais ne prétend pas être exhaustif ou sans erreur. C'est la responsabilité de l'utilisateur de vérifier toute information semblant suspecte ou un doute peut exister. L'utilisateur final assume toute la responsabilité pour l'utilisation et la manutention du produit de façon conforme aux règlements locales, régionales, nationales, ou internationales qui s'applique.